

Etre Professeur Principal à Provence Formation

Par cohérence avec l'esprit fondateur de Charlotte Grawitz, la fonction de Professeur Principal au sein de Provence Formation déborde des seuls textes réglementaires, compte tenu de nos engagements, de nos spécificités et de nos élèves.

Pour reprendre les textes réglementaires, « Les professeurs principaux sont choisis par le chef d'établissement indépendamment de la discipline qu'ils enseignent, en fonction de leur qualités pédagogiques, de leurs aptitudes aux tâches d'organisation, au travail en équipe, au dialogue, notamment avec les milieux économiques ».

Si cette phrase est une bonne synthèse des aptitudes nécessaires à une pleine réalisation de cette fonction, elle demande quelques compléments sur les missions à tenir.

Médiation

Cette mission de médiation s'exerce en collaboration étroite avec le CPE ou le Référent Classe Vie Scolaire (RCVS).

- Est l'interlocuteur privilégié des élèves et des parents.
- Recherche les meilleures solutions en collaboration avec les familles (orientation, absentéisme, discipline).
- Est la courroie de transmission entre l'équipe pédagogique, le conseiller principal d'éducation et le chef d'établissement.
- Est à l'écoute des situations particulières que pourraient vivre les élèves dans leur environnement extérieur (familial, amical).
- Veille aux situations de décrochage scolaire (absentéisme répété).
- Favorise la cohésion du groupe classe et établit un dialogue de confiance avec « ses » élèves.
- Dialogue de manière régulière avec les élèves délégués de classe.
- Rencontre les élèves individuellement après chaque conseil de classe pour un compte rendu détaillé.

Coordination de l'équipe pédagogique

- Synthétise les avis, conseils et appréciations de l'ensemble des acteurs pédagogiques.
- Elabore les actions d'information envers les élèves et envers l'équipe pédagogique.
- S'assure que les relevés de notes et appréciations soient saisis en amont des conseils de classe, en complément du service de la vie scolaire.
- Organise des temps réservés à l'orientation en collaboration avec le professeur documentaliste, le CPE ou le RCVS
- Peut participer à l'animation du conseil de classe
- Rend compte au chef d'établissement, au CPE ou RCVS, de tout problème ou situation individuelle grave.
- Propose l'organisation des groupes modulaires en collaboration avec les enseignants concernés.
- Coordonne, participe à l'organisation des PFMP et des visites en entreprises.

Aide et Conseil

- Aide les élèves à construire leur projet personnel, professionnel et de poursuite d'études.
- Oriente les élèves et les familles vers les bons interlocuteurs externes pour ces projets.
- En relation avec l'équipe pédagogique, définit les objectifs individuels à atteindre pour chacun des élèves
- Veille à conserver le lien avec les élèves une fois partis (professeur principal de Terminales)
- Se documente sur les différents dispositifs et filières que pourraient suivre les élèves en poursuite d'études